Journal Suisse de la Pêche

Schweizerischer Fischerei-Verband SFV
Fédération Suisse de Pêche FSP
Federaziun Svizra da Pestga
Federazione Svizzera di Pesca

Sans eau, pas de poissons ! L'enjeu de la votation du 13 juin 2021 est considérable

2x OUI : lancement de la campagne nationale - les cantons doivent suivre le mouvement

Le 24 mars 2021, la Fédération Suisse de Pêche FSP et les organisations environnementales ont lancé la campagne nationale pour le 2x OUI le 13 juin 2021 devant les médias à Berne - des campagnes cantonales par les pêcheurs et les organisations environnementales sont maintenant essentielles.

L'affiche de la campagne 2x OUI.

L'eau potable suisse est tout sauf parfaite. Les pesticides et les résidus médicamenteux polluent les cours d'eau. En Suisse, au moins un million de personnes boivent de l'eau dont la teneur en résidus de pesticides est supérieure aux limites légales. Pire encore : les résidus de pesticides restent dans les eaux souterraines pendant des décennies. Cela détériore la flore et la faune dans et au bord des eaux. C'est pourquoi la Fédération Suisse de Pêche, en collaboration avec les organisations environnementales, s'engage écologiquement pour le "2x OUI".

Pourquoi 2x OUI ?

L'enjeu du vote est d'une grande importance pour les pêcheuses et les pêcheurs. Et même primordial ! Parce que l'eau est l'élément le plus essentiel. Une eau propre est à la base de toute vie, y compris pour les poissons. C'est pourquoi il est de notre propre intérêt que les fédérations cantonales, les sociétés de pêche et chaque pêcheuse et pêcheur s'engagent avant le 13 juin 2021. Nous n'avons qu'une seule chance d'aider ces initiatives à aboutir. Le 14 juin 2021 il sera trop tard et le manque d'investissement ne restera qu'une mauvaise excuse. C'est pourquoi les semaines précédant le 13 juin 2021 seront décisives. C'est une question d'honneur que les fédérations cantonales, les sociétés de pêche et chaque pêcheuse et pêcheur individuel s'expriment dans leurs familles, dans leurs cercles personnels et en public, montrent leur conviction et fassent campagne de manière déterminée pour le 2x OUI - au nom d'une eau propre pour les humains et les animaux.

Kurt Bischof

Les pesticides de synthèse ont souvent des effets secondaires indésirables.

Photo: Dusan Kostic - stock.adobe.com

FSP

7 questions et réponses importantes

La FSP avance de solides arguments en faveur des deux initiatives

Protéger l'eau, le sol et la santé - sous ce slogan, la FSP s'est associée à six autres organisations des domaines de l'environnement et de la nature pour soutenir la campagne du 2x OUI.

1 *Les opposants disent que les initiatives sont "trop extrêmes". Le sont-elles vraiment ?*

C'est absurde. Personne ne veut manger des pesticides, personne ne veut des eaux empoisonnées ou de l'eau potable contenant des résidus de pesticides bien au-delà des limites légales. Les résidus de pesticides dépassant largement les limites légales, personne ne veut mettre en danger l'environnement et donc la base de notre agriculture et de notre approvisionnement. La seule chose "trop extrême" serait de ne pas agir enfin maintenant.

2 *Avons-nous une chance face à la Confédération, au Parlement et aux grandes associations comme économiesuisse et l'Union Suisse des Paysans ?*

Nous avons l'argument le plus important qui soit: la santé. Notre propre santé, celle de notre eau, de notre sol, de notre alimentation et de notre agriculture. Ou alors la maximisation du profit devrait-elle être plus importante pour certaines exploitations agricoles ? En outre, si nous ne le faisons pas aujourd'hui, il sera trop tard dans un avenir proche.

3 *Pourquoi voter OUI à l'initiative sur l'eau potable ?*

Ce faisant, nous mettons fin au subventionnement de la pollution de nos propres eaux. Nous encourageons une agriculture respectueuse de l'environnement et sans pesticides, un élevage sans recours préventif aux antibiotiques et des exploitations qui peuvent nourrir leurs animaux avec des fourrages suisses.

4 *Pourquoi voter OUI à l'initiative pour une Suisse sans pesticides de synthèse ?*

Cela signifie qu'après une période transitoire de dix ans, toutes les denrées alimentaires seront produites sans pesticides de synthèse. Cela s'applique aux marchandises produites en Suisse ainsi qu'aux importations. L'interdiction des pesticides de synthèse s'appliquera également à toutes les entreprises non agricoles, aux autorités publiques et aux consommateurs privés.

> **«Nous avons l'argument le plus important qui soit: la santé.»**

5 *Pourquoi les pesticides sont-ils dangereux ?*

Selon l'OMS, les pesticides sont des substances ou des mélanges d'ingrédients chimiques ou biologiques utilisés pour contrôler et lutter contre les parasites, les maladies et les mauvaises herbes, ainsi que réguler la croissance des plantes. Les pesticides synthétiques sont généralement plus efficaces, mais ont souvent des effets secondaires indésirables sur l'homme et l'environnement. Par exemple, le Chlorothalonil, un antifongique interdit en Suisse depuis 2020, n'a été découvert que des décennies plus tard lorsqu'il s'est écoulé dans les eaux souterraines en présentant une "suspicion justifiée de potentiel cancérigène" et agissant comme une "substance allergène". Ce produit était utilisé depuis les années 1970.

6 *Les aliments deviendront-ils beaucoup plus chers, comme le disent les opposants ?*

C'est le contraire qui se produira. En effet, si nous ne protégeons pas notre production alimentaire maintenant, les prix augmenteront à l'avenir en raison de la destruction de l'environnement. Les aliments sans pesticides ne doivent pas être plus chers que les aliments produits avec des pesticides de synthèse. Si l'initiative est acceptée, le commerce sera également tenu de rendre des comptes : il ne sera plus en mesure de maintenir des marges élevées qui faussent le marché à long terme. La mise en œuvre des coûts réels est de la responsabilité des politiciens - et donc de nous tous ! L'État intervient déjà sur le marché alimentaire, par exemple sous forme de publicité subventionnée, d'augmentation du prix des produits par le biais de droits de douane ou de réduction par le biais de prix minimums.

7 *Comment les exploitations agricoles et les sites de production qui utilisent encore des pesticides de synthèse pourront-ils effectuer la transition ?*

Toutes les exploitations auront dix ans pour se convertir. Elles peuvent bénéficier de l'expérience d'autres agriculteurs ainsi que des nombreuses études et aides à l'exécution, et ils pourront utiliser les services éducatifs et consultatifs de l'État. Ce sera aussi l'occasion pour notre pays de mener des recherches supplémentaires sur l'agriculture biologique et l'agroécologie et d'investir dans la recherche orientée vers la pratique et la sélection végétale.

red.

Journée des poissons : **la libre migration piscicole**

Série : **thèmes de la Journée suisse des poissons**

A marquer en rouge dans vos agendas : le 28 août 2021 c'est la "Journée des poissons". Cinq sujets peuvent être mis en évidence auprès du grand public. Le Journal de la pêche vous présente aujourd'hui le deuxième sujet de sa série : la libre migration des poissons.

Qu'ont en commun les Suisses et les poissons ? Ils aiment faire des randonnées. La randonnée est l'une des activités de loisirs les plus populaires auprès de la population suisse. C'est encore plus vrai pour les poissons : la migration revêt une importance existentielle pour de nombreuses espèces de poissons. Elles ont besoin de migrer pour se reproduire. Le problème est que la croissance démographique et l'industrialisation ont créé des obstacles artificiels sur de nombreux cours d'eau, qui ne sont plus franchissables pour les poissons. C'est par exemple le cas des centrales et des barrages pour l'exploitation de l'énergie hydroélectrique. La problématique est évidente dans de nombreux cantons - causée par les barrages sur Genève ou sur Vaud par exemple, mais aussi par les innombrables obstacles à la migration dus à l'exploitation de l'énergie hydraulique dans les cantons de montagne, ou par les grandes centrales fluviales sur l'Aar, la Limmat ou le Rhin supérieur. La restauration de la libre migration des poissons est donc une préoccupation centrale pour les poissons et la pêche - et elle est donc parfaitement adaptée pour être reprise lors des manifestations publiques du 28 août 2021.

De quoi sera-t-il question le 28 août ?
Sous le slogan "Les poissons ont besoin de biodiversité", les fédérations cantonales et leurs sociétés sont appelées à organiser des manifestations publiques locales et à rapprocher ainsi le grand public des questions de la pêche. La biodiversité est sur toutes les lèvres aujourd'hui. Il n'y a guère mieux que les poissons et leurs habitats, les cours et plans d'eau, pour démontrer l'importance pour le développement des poissons de milieux aquatiques naturels ou proches de l'état naturel. La sensibilisation doit se faire sur la base de cinq thèmes - dont la libre migration des poissons.

Thème II : La libre migration des poissons
A l'occasion de la Journée suisse des poissons, ce thème peut être rapproché de la population au moyen des questions suivantes :

- Pourquoi les poissons doivent-ils migrer ?
- Toutes les espèces de poissons migrent-elles ?
- Quels sont les obstacles qu'ils rencontrent ?
- Sur quelle distance les espèces indigènes migrent-elles ?
- Pourquoi la migration s'opère-elle vers l'amont et vers l'aval ?

Solutions possibles :
Un coup d'œil à la loi sur la protection des eaux montre qu'il est nécessaire d'agir. C'est là qu'est ancré le mandat de mise en œuvre d'une migration libre et continue des poissons. Les solutions possibles sont les suivantes :

- Rétablir la connectivité transversale et longitudinale (arasement des seuils).
- Concevoir des dispositifs d'aide à la migration des poissons pour toutes les espèces.
- Démolition des barrages là où c'est possible.

Idées d'événements :
Votre société a-t-elle encore besoin d'idées pour la mise en œuvre ?
Une idée serait de faire comme les poissons. Organisez une balade avec la population lors de la Journée des poissons. Cela peut prendre la forme de visites d'installations telles que des barrages, des échelles ou des passes à poissons, d'un projet ou d'une action de communication locale (pétition, initiative cantonale, motion politique). Et n'oubliez pas la "récompense" à la fin ou une collation intermédiaire - comme vous le faites lors d'une randonnée.

Des messages attrayants
Accompagnez les activités sur ce deuxième thème, "La libre migration piscicole", avec des messages qui attirent le public. Quelques idées :

- « Comme les oiseaux ... les poissons migrent aussi »
- « Pour les poissons, la migration est essentielle à leur survie »
- « Du saumon au chabot - toutes les espèces de poissons doivent migrer »

La Fédération Suisse de Pêche soutient volontiers les fédérations et sociétés cantonales avec du matériel et des incitations appropriées. Demandes de renseignements : info@sfv-fsp.ch

Sarah Bischof

Une truite fario doit pouvoir migrer, sinon sa descendance est compromise.

Un difficile combat politique

Marchandages sur la protection des eaux et les pesticides

Le Conseil des États a voté contre le compromis sur la protection des eaux, qui a été maintenu et respecté jusqu'à ce jour. La motion pourrait encore être rejetée par le Conseil national lors de la session d'été.

Sur le plan écologique, le Conseil des États a déçu.

Le traitement de la motion déposée par l'ancien membre du Conseil des États Werner Hösli (PLR, GL) peut être considéré comme une grave violation d'un compromis politique ; cette motion a été reprise par Jakob Stark (UDC, TG). Elle demande que la délimitation des espaces réservés aux eaux prenne mieux en compte les conditions géographiques et topographiques au profit de l'usage agricole. En clair : les espaces réservés aux eaux peuvent être réduits s'ils mettent en danger la base fourragère d'une entreprise agricole. Le Conseil fédéral s'est opposé à cette proposition, tout comme les cantons.

Un délicat équilibre

Toutefois, la majorité de la Commission d'examen préalable du Conseil des États en a demandé l'approbation. Le président de la Commission, Martin Schmid (PLR, GR), a parlé d'un "équilibre délicat des intérêts". L'étroite majorité de la commission était d'avis qu'il était responsable d'adoucir le compromis sur la protection des eaux de 2011. C'est là qu'est intervenu le porte-parole de la minorité de la Commission, le président de la FSP Roberto Zanetti (PS, SO). Selon la Conférence des directeurs de l'agriculture, la moitié des municipalités ont déjà procédé à ces délimitations. "Si on change les règles du jeu au milieu du match, c'est un scandale". Il a rappelé une fois de plus que la délimitation des espaces réservés aux eaux était le point central de la révision de la loi sur la protection des eaux, raison pour laquelle l'initiative des pêcheurs avait été finalement retirée.

Violation d'un compromis politique

"Bas les pattes", avertit Zanetti et rappelle au Conseil la parole d'honneur et le compromis laborieusement obtenu entre les pêcheurs, l'environnement, la Confédération, les cantons et l'agriculture avec la révision de la loi sur la protection des eaux - qui, rappelons-le, a déjà été légèrement modifiée à deux reprises. Lors du débat, la motion a été soutenue par Daniel Fässler (CENTRE, AI), Thomas Hefti (PLR, GL) et Werner Salzmann (UDC, BE). Leur argument était la flexibilité souhaitée. Roberto Zanetti (PS, SO) et Heidi Z'graggen (CENTRE, UR) se sont opposés à la motion. Si les règles du jeu étaient modifiées maintenant, alors dans de nombreux cantons et communes qui ont déjà bien pu déterminer les espaces réservés aux eaux, on devrait recommencer tout le processus de négociation. La conseillère fédérale Simonetta Sommaruga s'en est tenue au compromis sur la protection des eaux, selon lequel tous les cours d'eau canalisés ne seraient pas revitalisés, mais seulement un quart environ. "En contrepartie, un espace minimal réservé au cours d'eau serait désigné entre les secteurs revitalisés, afin justement d'assurer la connectivité entre les tronçons." Mme Sommaruga a souligné que la connectivité est l'une des composantes essentielles et l'un des principaux axes de renforcement de la biodiversité, mais aussi de la protection des eaux. Au vote, la motion a été adoptée par 26 voix contre 18. L'UDC, le PLR et le CENTRE se sont prononcés en faveur. Le PS, les Verts et quelques dissidents des groupes conservateurs ont voté contre. Le Conseil national traitera la motion lors de la session d'été.

Zones de captage

Au cours de la troisième semaine de la session - juste après notre délai rédactionnel - l'initiative parlementaire sur la réduction des pesticides (contre-projet indirect aux initiatives sur les pesticides) et la motion de Roberto Zanetti (PS, SO) sur les aires d'alimentation des zones de captage pour protéger efficacement l'eau potable, ont finalement été discutées.

Kurt Bischof

Agenda FSP

10.4.2021
Conférence des présidents FSP
Lieu encore à déterminer

12.6.2021
Assemblée des délégués
Lieu encore à déterminer

28.8.2021
Journée des poissons
Dans toute la Suisse

Impressum

Fédération Suisse de Pêche
Rédaction/Production : Kurt Bischof
Case postale 141, 6281 Hochdorf
kurt.bischof@bischofmeier.ch
Tél. : 041 914 70 10

www.sfv-fsp.ch